



N° 167

MARS 2007

LE SURVOL RÉGULIER DE L'ACTUALITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIVE

DES IDEES QUI FONT LEUR CHEMIN

Le CDOS est en train d'opérer lentement, mais sûrement, une mutation dans ses orientations car il veut être « TOUJOURS PLUS PROCHE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF », afin que celui-ci le reconnaisse encore plus par les services qu'il lui apporte.

Il ne s'agit pas de laisser entendre que rien n'avait été fait dans ce domaine par le passé, ce serait bien maladroit et totalement injuste pour les élus(es) précédents. Comme on dit, les temps changent, nous devons nous repositionner et nous le faisons.

Le désir de mieux nous identifier, au travers d'actions concrètes, s'est traduit dans cette mandature par l'aboutissement de plusieurs projets.

- Le challenge olympique des familles contribuant au développement du sport de loisirs et de masse
- La santé par le sport, une enquête, un colloque et d'autres initiatives à venir dès cette année
- La formation des dirigeants fortement renforcée par le CRIB qui apporte une aide en matière juridique, fiscale, financière pour des projets et pour l'emploi
- Mise en place définitive de notre site Internet pour mieux communiquer

Deux grands dossiers sur deux années, à mi-mandature :

- Les Etats Généraux du Bénévolat
- Une Maison des Sports

Il s'agit de deux dossiers très importants car ils conditionnent l'avenir du mouvement sportif Val de Marnais.

- Le bénévolat rencontre de sérieux problèmes, principalement au niveau du renouvellement des postes à fortes responsabilités, nous le savons, mais nous voulons le vérifier au plus près. C'est la raison qui nous conduit à lancer en collaboration avec le Conseil Général et la DDJS cette opération qui s'étalera sur deux ans.

Nous nous proposons d'aller à la rencontre des bénévoles en organisant des forums participatifs et consultatifs dans toutes les villes qui voudront bien nous accueillir. Faire un état des lieux, certes et trouver ensemble des solutions pratiques qui redonnent un souffle à l'engagement associatif.

- La Maison des Sports est un outil indispensable au développement du sport, on manque de locaux, notre département est le seul en Ile de France qui ne dispose pas d'une telle structure puisque la Seine Saint Denis s'en est dotée, il y a deux ans.

Beaucoup de comités ne peuvent trouver des lieux pour travailler sereinement et développer des synergies dont certaines seraient créatrices d'emplois par la mise en commun des moyens.

Les locaux de la rue Tirard ne répondent plus aux besoins, le président du Conseil Général qui a reçu longuement Christian LOPES paraît convaincu que la question doit être étudiée par ses services techniques. Une réaffectation de locaux vacants serait une solution envisageable, le soutien de la région et du CNDS seraient demandés, bien entendu.

Dans une période où le rôle social du sport est reconnu par tous, il est normal de lui attribuer les outils qui correspondent à ses aspirations et ceci d'une manière raisonnable.

Nous sommes donc déterminés à faire avancer nos idées car nous les trouvons justes, et nous sommes persuadés de servir l'intérêt général qui est le seul qui vaille à nos yeux.

SCOOP 94

C.L

Directeur de la publication

Christian LOPES

Rédacteurs

Claude BAISSAC, Jacques CÉLÉRIER, Alain MÉRIGOT, Jean-Claude RAOULX

Traitement et Documentation

Gérard CHARPENTIER, Nathalie LASSOUED

Dessins

Michel-Yves SCHMITT

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAL-DE-MARNE

2, rue Tirard – 94000 CRETEIL

Tél. 01 48 99 10 07 – Fax 01 48 99 30 21 - e.mail cdos94@cdos94.org Site internet : www.cdos94.org

Mensuel gratuit – Tirage 1 200 exemplaires – n° ISSN 1761 4899

LES ENJEUX DE LA LOFL SUR LES SUBVENTIONS

Les lois de finance (LOLF), outil de modernisation de l'Etat sont entrées en jeu dans le budget de l'Etat pour l'année 2006. Elles ont des répercussions pour les associations bénéficiant de financements publics.

La LOLF est une révolution culturelle qui passe d'une logique de moyens à une logique d'objectifs, donc de résultats. Dès lors qu'une association perçoit une subvention dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, elle rentre dans la logique de résultats imposés par la LOLF.

Celle-ci intervient dans un contexte difficile pour les associations qui ont vu, tous secteurs confondus, une baisse générale de leurs subventions pouvant aller jusqu'à 50 %. Pour le mouvement sportif, celles-ci sont moins sensibles grâce principalement au CNDS, il est vrai que le budget de notre ministère ne pouvait guère baisser au risque de disparaître.

Fort heureusement les collectivités territoriales en Val de Marne maintiennent généralement leurs aides sous diverses formes qui n'engendrent pas des conventions pluriannuelles.

On constate qu'à ce jour les procédures de financement ne permettent pas une gestion rationnelle au niveau des projets associatifs. Il s'agit donc que cette situation soit clarifiée en s'inscrivant dans un dialogue constructif avec l'Etat et ses fonctionnaires qui doivent recevoir une formation spécifique, tout comme les dirigeants associatifs.

A ce propos, on rappellera que la remise en cause des moyens du CDVA (ex FNDVA, fonds national de développement pour la vie associative) avait conduit à une baisse de 60 % des aides consacrées à la formation des bénévoles des associations en 2005.

Une question écrite en Février 2006 de la sénatrice Patricia SCHILLINGER, à ce sujet, est restée en attente de réponse du ministre Jean-François LAMOUR.

Il est essentiel que les critères d'évaluation soient établis en concertation avec les associations et d'éviter ainsi le risque de les placer dans une situation de prestataires de services. Il est donc impératif de mettre en place un outil contractuel pour redéfinir les relations entre les associations et puissances publique qui soit décliné au niveau territorial.

Le CNVA (Conseil national de la vie associative) qui est composé de 66 membres qui viennent d'être désignés par le premier ministre a pour mission d'étudier et de suivre l'ensemble des questions intéressant la vie associative, de donner son avis sur les projets de textes législatifs ou réglementaires, de proposer des mesures utiles au développement de la vie associative.

Ce dernier a précisé qu'il était nécessaire de reconnaître le projet associatif comme étant l'élément central du partenariat entre les pouvoirs publics et les associations.

En matière du versement des fonds, la circulaire du 16 Janvier 2007 a précisé les mesures suivantes :

- versement au premier trimestre d'une avance de 50 % de la subvention
- intégration dans la convention d'une garantie minimale de 75 % des engagements prévisionnels pour la durée de la convention, l'allongement de toutes les conventions de trois à quatre ans

Néanmoins à ce jour, on ne peut que regretter et s'étonner qu'une telle transformation n'ait pas fait l'objet de la diffusion aux associations d'un guide pratique faisant connaître les enjeux de la LOLF.

Cette logique d'évaluation va de pair avec la logique d'appels d'offres qui pourrait précéder une procédure de mise en concurrence des associations avec le secteur marchand ou bien encore entre associations.

Cette évolution va malheureusement dans le sens d'une professionnalisation des dirigeants associatifs, sauf ceux qui renonceront à demander des financements entrant dans le cadre d'une convention.

On ne peut ignorer qu'il y a de prochaines échéances électorales et que le dialogue ne pourra vraiment s'établir que dans quelques mois. A ce moment, on pourra juger de la volonté de concertation sur ce sujet très important pour nombre d'associations.

LE SPORT ET LES CANDIDATS A L'ELECTION PRESIDENTIELLE

Le président du CNOSF, Henri SERANDOUR, a reçu, le 15 Février, quatre d'entre eux. Ils étaient invités à donner leur avis sur quatre des grands thèmes du livre blanc « La raison du plus sport » publié par le CNOSF :

- sa fonction éducative et sociale
- l'instauration de la reconnaissance de son utilité sociale
- son financement
- sa gouvernance

Mesdames BUFFET, ROYAL et VOYNET, Monsieur BAYROU avaient répondu à l'invitation, Monsieur SARKOZY en voyage à la Réunion avait pour sa part préenregistré une vidéo.

Vous trouverez dans la presse spécialisée les réponses des candidates et candidats qui ont largement dépassé le cadre proposé. On retiendra quelques mesures fortes préconisées en cas d'élection :

- ✓ Doublement du budget consacré au sport, ou bien 3 % du budget de l'Etat ou encore 1 % du PIB.
- ✓ Rattachement du ministère actuel à un pôle santé-sports
- ✓ Mesures fortes en faveur du bénévolat, comme une année de retraite pour 10 ans de bénévolat
- ✓ Faire de la France une grande nation sportive, rétablir les moyens pour le sport scolaire
- ✓ Création d'une grande nation sportive, rétablir les moyens pour le sport scolaire
- ✓ Création d'une grande conférence nationale et régionale en faveur du sport
- ✓ Lutte contre le dopage, une priorité
- ✓ Reconnaissance sociale de l'athlète de haut-niveau et mise en place d'un statut du bénévole
- ✓ Permettre l'accès au sport à tous notamment aux filles et aux handicapés
- ✓ Faire cesser toute manifestation de racisme dans les enceintes sportives
- ✓ Favoriser l'action de prévention en matière de santé, reconnaître le rôle irremplaçable du sport pour retisser du lien social là où l'Etat est absent

Très satisfait de cette journée qui est une date historique selon lui, le président Henri SERANDOUR compte préparer un pacte à la façon du « pacte écologique » de Nicolas HULOT. Le contenu sera communiqué aux 15,5 millions de licenciés pour qu'ils aient un éclairage supplémentaire dans l'isoloir.

Le président a souligné que le CNOSF était apolitique et donc ne donnerait pas des consignes de vote.

Dans le cadre des élections législatives, les CROS, CDOS et CTOS pourraient être invités à poursuivre le débat dans les régions.

Il reste à savoir la forme qui sera proposée car là encore notre organisme n'a pas été consulté et nous nous réservons donc le droit d'accepter ou de refuser l'initiative ou d'en modifier la thématique et la manière.

Le sport doit garder son caractère apolitique, il faut donc faire attention à le préserver sans pour autant se priver de participer à un réel débat sur l'avenir du sport.

FEMMES ET SPORT

Ce concours régional est organisé par la DRJS en collaboration avec le CROSIF. Son objectif est de valoriser les actions menées en 2006 en faveur de la pratique sportive féminine.

Les meilleures actions seront reconnues et récompensées, le 20 Juin.

Pour participer à ce concours, vous pouvez contacter la DDJS du Val de Marne en la personne de Caroline JEAN au 01 45 17 05 49 ou « caroline.jean@jeunesse-sports.gouv.fr ».

Vous pouvez aussi télécharger le dossier d'inscription et le règlement sur le site : [http : //iledefrance.franceolympique.com](http://iledefrance.franceolympique.com).

Le règlement est aussi accessible sur notre site : www.cdos94.org.

Nous espérons que le Val de Marne sera en capacité d'envoyer de nombreux dossiers.

ASSURANCE DES BENEVOLES

Grâce aux efforts de la Fondation du Bénévolat reconnue d'utilité publique, le 5 Mai 1995, le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative a décidé de participer à hauteur d'un million d'euros en 2007, à l'assurance couvrant la responsabilité des dirigeants associatifs. Cette aide a doublé par rapport à 2006.

La fondation aidée aussi par ses sponsors et mécènes offre gratuitement aux bénévoles répondant aux critères définis par le ministère, la couverture de leur responsabilité, de leurs recours et de certains dommages corporels dans le cadre de leurs activités bénévoles.

Sont concernés les bénévoles dirigeants élus de droit des associations (administrateurs), les animateurs et animatrices bénévoles (assistants, accompagnateurs, organisateurs, entraîneurs, formateurs ...etc)

Pour tout renseignement et inscription, il vous suffit de consulter le site : www.benevolat-info.fr.

Cette assurance valable jusqu'au 31 Décembre 2007 sera renouvelée automatiquement sur simple demande du président de l'association.

DOPAGE

Le ministre Jean-François LAMOUR s'interroge sur une formule de double peine, sportive et financière. Jusqu'à présent, il était hostile, comme la plupart des acteurs du mouvement sportif, à des sanctions financières.

Il semble que sa position ait évolué car il pense que la solution de « frapper au portefeuille des sportifs » pourrait avoir une efficacité non négligeable. Cette nouvelle réflexion vient du fait qu'en tant que Vice-président de l'AMA, il se rend compte de l'inquiétude des fédérations internationales sur le coût de la lutte contre le dopage.

Actuellement l'AMA consacre 45 % de son budget à la recherche et 6 à 7 % au juridique, mais ce dernier poste va selon lui exploser. En effet, les sportifs convaincus de dopage disposent de plus en plus d'un système de défense très perfectionné qui demande à l'agence de puissants moyens juridiques très coûteux pour y répondre.

C'est donc sur le terrain juridique que le combat va se déplacer sous l'impulsion de ceux qui continuent à vouloir imposer le dopage.

Nous continuons à penser que ce sont les fournisseurs des produits que l'on doit poursuivre plus que les utilisateurs et surtout ceux qui les procurent, même si l'on doit continuer à sanctionner le sportif coupable ; autrement la lutte sera inégale et vouée à l'échec et c'est bien le cas actuellement.

N'oublions pas que l'année 2006 a été bien mauvaise avec tous les scandales qui ont été révélés.

LA RAISON DU PLUS SPORT

Il s'agit d'un livre blanc édité par le CNOSF à 10 000 exemplaires. Il dresse un état des lieux, évalue les enjeux actuels et fait des propositions concrètes pour l'avenir.

Elles sont au nombre de 15, à savoir :

- Positionnement affirmé du mouvement sportif dans la gouvernance du sport
- Instauration d'une reconnaissance d'utilité sociale pour confirmer le rôle sociétal du mouvement sportif
- reconnaissance officielle du sport comme vecteur d'éducation
- participation active à la santé publique par la pratique sportive
- progression de 1,78 % à 2,22 % du prélèvement sur le montant des recettes de la Française des Jeux pour abonder le CNDS
- Mesures favorisant l'accès des bénévoles aux responsabilités
- ... Etc

Il est possible de le télécharger sur www.franceolympique.com.

Nous tenons à préciser que l'élaboration des propositions contenues dans ce livre ne nous a pas été soumise avant la publication. De la même manière, les organes représentatifs du CNOSF, CROS, CDOS et CTOS n'ont pas été appelés à participer aux travaux qui ont conduit à la rédaction de l'ouvrage.

Il nous semble que leurs contributions auraient été intéressantes afin qu'ils puissent un peu s'y retrouver. Nous sommes obligés d'en déduire une nouvelle fois que notre avis intéresse fort peu le CNOSF qui n'a pas encore compris que la société a changé et que l'adhésion à un projet se fait par la concertation.

Ceci ne veut pas dire que nous ne puissions pas adhérer à certaines propositions, mais nous critiquons fortement la méthode de travail, tout comme nous l'avions fait pour les Etats Généraux du Sport.

La frilosité du CNOSF en matière de débat est le fruit de l'absence d'une réelle démocratie dans le mouvement sportif national qui est complètement cloisonné.

Il est donc fort heureux que les CROS CDOS et CTOS ne soient pas des organes déconcentrés, mais seulement représentatifs ce qui permet au moins d'avoir une liberté d'expression que nous utilisons lorsque cela nous semble nécessaire.

Sources d'informations : La Lettre de l'Économie et du Sport, le Parisien, le mensuel ASSOCIATIONS, le Figaro, l'Équipe, la Lettre d'Information de la revue Juridique et Économique du Sport ...

SPORT FOLIE



ECHOS 94



VIOLENCE DANS LES STADES

Le district du Val de Marne de football devrait lancer prochainement une mesure pour lutter contre la violence au cours des matchs.

Il s'agit de promouvoir un challenge de l'exemplarité visant à récompenser les meilleurs éducateurs et leurs formations. Cette nouvelle initiative fait suite au challenge du fair-play déjà institué qui permettait d'infliger des points de pénalité aux équipes accumulant les cartons jaunes et rouges en championnat.

Nous ne pouvons que féliciter le président du district et toute son équipe pour l'effort constant qui est porté à la lutte contre la violence. Cette violence étant des plus réduite par rapport à d'autres départements d'Ile de France ou de province, c'est sans doute le fruit de la prise en compte par les éducateurs de ce phénomène très négatif pour le sport.

ATHLETISME / MEETING DE BERCY : LE RETOUR Dix ans après (24 et 25 Février)

En effet, la dernière compétition à Bercy remonte à 1997 lors des Mondiaux en salle. La Fédération française a souhaité offrir au public et athlètes un événement sportif de renommée mondiale sachant que le Meeting de Liévin (Pas de Calais) ne peut avoir lieu en raison de la réfection de la piste nordiste.

★★★★

ATHLETISME VAL DE MARNAIS Un bon dimanche 4 Mars !



Le junior Yannick FONSAT (UAI Nogent) dont nous parlions dans le dernier Scoop n'en finit plus de se distinguer : il faisait partie de l'équipe de France de relais qui a pris la cinquième place des championnats d'Europe de Birmingham. Il était le plus jeune des 24 finalistes !

Il n'était pas le seul représentant du Val de Marne en équipe de France, puisque Alice DECAUX (US Ivry) représentait notre pays dans ce championnat d'Europe, sur 60 mètres haies.

Quant aux championnats de France de cross, à Vichy, ils ont vu la victoire de Khaled BELABBAS (ASFI Villejuif) en cross court, et une bonne 10^{ème} place de l'équipe féminine de l'US Créteil.

TAEKWONDO



Pour sa première compétition après neuf mois d'indisponibilité, Mamedy DOUCARA (Champigny, - 78 kg) a frappé fort. Le 17 et 18 Février à Lyon (Rhône), il a conquis son cinquième titre de champion de France.

De son côté, la Saint-Maurienne Gwladys EPANGUE a conquis un nouveau titre de championne de France.

CNDS

La campagne a été lancée, bonne nouvelle le montant de la part départementale est en progression de 4,97 % avec une enveloppe globale de 1745 195 € se répartissant comme suit :

- Actions prioritaires départementales : 381 069 €
- Enveloppe des comités départementaux : 345 639 €
- Enveloppe des associations sportives : 1364 125 €

L'équilibre entre les comités et associations restant toujours à la même fourchette, 25,33 % à 74,67 %

Le calendrier de la campagne vous a été communiqué, il convient de le respecter.

Une nouveauté, quatre réunions d'informations et d'accompagnements décentralisés :

- Jeudi 8 Mars 18h/20h : DDJS
- Vendredi 9 Mars 9h30/13h : Sous-préfecture de l'Hay-les-Roses
- Samedi 10 Mars 9h30/13h : Sous-préfecture de Nogent-sur-Marne

La DDJS et le CDOS seront présents à parité à ces réunions.

Les président(es) des comités départementaux seront invités à venir, comme chaque année, à des réunions afin d'apporter des précisions sur les dossiers de leur discipline.

Il est impératif d'être présent ou bien de se faire représenter, les dates ne pouvant être changées car ceci est très compliqué pour la DDJS, et encore plus pour les membres bénévoles de la commission du CDOS.

Nous vous remercions de votre compréhension.

LE CDOS ETAIT PRESENT ...

Le 2 Février, à la cérémonie des récompenses sportives à Saint-Maur (C.LOPES, G.CHARPENTIER, JC .RAOULX)

Le 3 Février, à l'assemblée générale du comité départemental de Cyclotourisme, au Perreux (J.CELERIER)

Le 3 Février, à l'inauguration du gymnase du collège Jean Macé, à Fontenay/Bois (JC.RAOULX)

Le 3 Février, à l'hommage à Monsieur GERMA, à Vitry/Seine (C.LOPES, JC.RAOULX, A.MERIGOT, G.CHARPENTIER, G.JUSTIN, C.PLAT)

Le 18 Février, au tournoi de futsal catégorie féminine, à Vitry (JC.RAOULX)

Le 21 Février, au Conseil d'Administration du Parc du Tremblay (D.MAILLARD)

Le 22 Février, à l'inauguration du Village Olympique d'hiver et à la 2^e édition de SPORT EN FILLES à la base régionale de loisirs de Vaires/Marne (A.MERIGOT)

Le 24 Février, à la Coupe du Monde Féminine à Saint-Maur (JC.RAOULX, G.CHARPENTIER)

MANIFESTATIONS SPORTIVES VAL DE MARNAISES DU MOIS DE MARS

Date	Lieu	Manifestation	Contact
18 Mars	Chennevières/Marne	3 ^e édition de Bloc et Top	COC Escalade : 01 45 76 47 52
18 Mars	Bonneuil/Marne	Foulées de Bonneuil	CSMB (M.GELIN) 06 85 81 19 83
18 Mars	Gentilly	2 ^e tournoi de judo de Gentilly	US Gentilly : 01 45 46 15 85
24/25 Mars	Thiais	2 internationaux de Gymnastique Rythmique de Thiais	COSME de Thiais : 01 48 92 42 58
25 Mars	Villejuif	Rencontre de lutte	US Villejuif Lutte : 0143 90 11 20
28 Mars	Saint-Maur	Challenge Jacques Lesage	VGA EPIS : 48 83 44 24